



## Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 26

### INTEMPERIES AVIS AUX CLUBS

La C.D.A. rappelle à tous les clubs que, lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, de contacter impérativement l'arbitre de la rencontre par tous les moyens et que si vous n'arrivez pas le joindre, d'en informer le Responsable de la Permanence Sportive, qui se chargera de faire le nécessaire.

Elle vous rappelle aussi que chaque fois qu'un arbitre qui se déplacera pour rien, ses frais vous seront imputés.

### ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 16 ET 17/02/2019

- D 2 : CALATAYUD Renaud
- D 3 : JOLIVALT Clément

### COURRIERS DES ARBITRES

- AMARA Mohsen : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MARMEY Isabelle : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- GONCALVES Yoann : Remerciements suite au courrier d'un club, lu et noté
- GALOYAN Youri : Justificatif de travail, lu et noté
- WEBER Stéphane : Absence pour le test TAISA du 02/02/2019, lu et noté
- RAHIBI Mehdi : Information sur l'arrêté Municipal du Cheylard du 03/02/2019, lu et noté
- EL HADDIOUI Jalal : Information sur l'arrêté Municipal de RHODIA PEAGE du 03/02/2019, lu et noté
- WEBER Stéphane : Rapport circonstancié sur l'arrêt de la rencontre pour cause de neige, lu et noté
- CALATAYUD Renaud : Rapport circonstancié sur le terrain impraticable, lu et noté
- MELLITI Mounir : Justificatif d'absence pour le test TAISA du 02/02/2019, lu et noté
- PERGE David : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PERDRIOLE Raphaël: Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement

### FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 16 février 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

**Ordre du jour :**

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BENDJEDDA	HAKIM	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
DOREE	BRUNO	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MARRAHI	SAID	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
FALAISE	MATHIAS	District 3
GALOYAN	YOURI	District 3
HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JOLIVALT	CLEMENT	District 3
JOUAN	JANNICK	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
KHALDI	KAMEL	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
MELLITI	MOUNIR	District 3
NAFFAH	SAMIR	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PRINTEMPS	MICKAEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
ROSSINI	STEPHANE	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3
SADIK	SALIM	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
YVON	SEBASTIEN	District 3

## PRESENCE DES EDUCATEURS

### Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

**U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.**

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

## INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## INFORMATION INDISPONIBILITES

**RAPPEL** : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

## FOOT DIVERSIFIE

**RAPPEL** : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

## INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

**ATTENTION** : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« [discipline@drome-ardeche.fff.fr](mailto:discipline@drome-ardeche.fff.fr) »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

## INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

## COURRIERS DES CLUBS

- ESP HOSTUNOISE : Demande d'arbitre en D5 du 02/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- SC MELAS LE TEIL : Demande d'arbitre en féminines Seniors du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- O CENTRE ARDECHE : Courrier sur la bonne prestation d'un l'arbitre D4, lu et noté, sera transmis à l'intéressé, remerciements
- FC BERZEME : Courrier sur la bonne prestation d'un l'arbitre D4, lu et noté, sera transmis à l'intéressé, remerciements
- AS ST JULIEN EN CHALENÇON : Demande d'arbitre en D5 du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS ST FELICIEN : Demandes d'arbitre en D6, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS DESAIGNES : Demande d'arbitre en D5 du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- FC ROCHEGUDE : Lettre circonstanciée sur le comportement d'un arbitre, lu et noté

## ARRÊTES MUNICIPAUX

- FC BOURG LES VALENCE : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lue et noté
- US VALLEE JABRON : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lue et noté
- FC MUZOLS : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lu et noté
- FC CHEYLARD : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lu et noté
- FC LA COUCOURDE : Arrêté Municipal du week-end du 02 et 03/02/2019, lu et noté

## DESIGNATIONS ARBITRES ET DELEGUES - PLATEAUX FUTSAL

U13 – U15- U17 Garçons & U15 Filles du 23/02/2019 – rev : 00

<b>FINALES Niveau 1</b>					
<b>Samedi 23/02/2019 – MATIN (Présence 8h30)</b>					
Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	<b>GELIBERT</b> Jean- Christophe	<b>VITRY</b> Cédric	<b>ROUX</b> Jason	<b>POMMIER</b> Michel <b>BOUZIANE</b> Salim <b>GALLICE</b> André	<b>U 13</b> <b>Garçons</b>
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de <b>Valence</b> )	<b>SEMPERE</b> Guillaume	<b>EL HARRANE</b> Kamal	<b>HATTACH</b> Imad	<b>POMMIER</b> Michel <b>DELORME</b> Bernard <b>MONTALBANO</b> Stéphan	<b>U 15</b> <b>Filles</b>

**Samedi 23/02/2019 – APRES MIDI (Présence 13h30)**

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	<b>SEMPERE</b> Guillaume	<b>EL HARRANE</b> Kamal	<b>HATTACH</b> Imad	<b>POMMIER</b> Michel <b>CHANAS</b> Flavie <b>ZAVADA</b> Richard	<b>U 15</b> <b>Garçons</b>
<b>BOURG DE PEAGE</b> (Gymnase 2 complexes vercors après Géant Casino venant de Valence)	<b>GELIBERT</b> Jean- Christophe	<b>VITRY</b> Cédric	<b>ROUX</b> Jason	<b>POMMIER</b> Michel <b>BETTON</b> Bernard <b>BRESSON</b> Claude	<b>U 17</b> <b>Garçons</b>

- Repas midi : Le club support fourni le casse-croûte

- Indemnité : 40€ pour une ½ journée ou 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement

**Attention: Cumul des fautes pris en compte (3CFD avant le Jet Franc à 10 m pour les U15 & U17 et à 9 m pour les U13)**

- carton jaune = 2 ' d'exclusion

*POMMIER Michel 06 82 50 24 93*

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**